

Monographie du Centre de Formation des Jeunes de MAYANGE :
esquisse des infrastructures et autres patrimoines du Centre.

1. Introduction : Le Centre de MAYANGE est à cheval à deux Communes de BUGESERA à savoir GASHORA et KANZENZE en Préfecture de KIGALI. Cependant le Centre administratif est établi dans la Commune GASHORA.

La propriété du Centre s'étend sur une superficie de 1.440 ha dont : 17 ha construits

883 ha en friche et réservés au pâturage

540 ha pour le village coopératif (dans les directives à adresser à ce Centre, il est précisé que désormais tous les villageois seront administrés par les autorités locales de la Commune KANZENZE).

2. Personnel : 1 Ingénieur Agronome, directeur du Centre

1 Technicien vétérinaire A2

8 Instructeurs de la Jeunesse

1 Secrétaire-Comptable

2 Moniteurs (1 maçon, 1 menuisier)

5 vachers

4 fermiers

2 alphabétiseurs

4 ouvriers pour la traction animale

1 vendeuse

1 meunier

1 chauffeur

3 veilleurs de nuit

Il y a 56 jeunes internés qui suivent la formation dans ^{deux} sections que sont la maçonnerie et la menuiserie. *l'agriculture et l'élevage*

3. Immeubles :

2 habitations de 100 m² chacune pour le directeur et un coopérant

2 dortoirs de 135,71 m² chacun pour les jeunes

1 bloc de 184,1 m² comprenant une salle polyvalente, une cuisine, un magasin et une véranda.

1 bloc de 125,44 m² pour le logement de 4 instructeurs, un réfectoire, un bureau, une infirmerie et une salle de garde.

1 bloc de 28 m² pour une cuisine et un magasin des vivres

1 bloc W.C pour les jeunes

1 bloc W.C pour les instructeurs

1 bloc pour le groupe électrogène avec le système d'électrification

1 atelier de 179,2 m² pour la traction animale, le magasin de menuiserie et le projet de technologie appropriés.

- 1 bloc de 106,6 m² pour l'élevage de lapins et les équipements vétérinaires.
- 1 bloc de 122,5 m² comprenant un logement d'un instructeur, deux chambres vides et une réserve pour le carburant.
- 3 porcheries de 75,5 m²
- 1 bergerie de 140 m²
- 1 bergerie de 70 m²
- 1 fosse à purin de 60 m²
- 1 dipping-tank de 3 m² pour chèvres et moutons
- 1 bloc de 640 m² comprenant une minoterie, une boutique, un entrepôt, un bureau, une aire de séchage, un réservoir de récupération d'eau de 96 m³ et un local vide.
- 1 W.C public de 2 locaux
- 1 dipping-tank pour bovins avec un puits perdu
- 1 système d'adduction d'eau comprenant une station de pompage de 24 m³/heure de capacité un aérateur, un réservoir de 160 m³, 2 préfiltres à sable, un filtre et un système d'irrigation par aspersion pouvant couvrir 12 ha.
- 1 fosse pour la réparation des véhicules
- 1 cantine de 39,65 m²
- 1 bungalow de 9,61 m²
- 1 logement au village de 54,60 m²

4. Secteurs productifs :

- a. Agriculture : Dans le domaine de l'agriculture, le Centre de MAYANGE a un sol d'une fertilité très grande et ceci combiné à l'immensité de son domaine, conduit le Centre à enregistrer des rendements fort satisfaisants pour les cultures comme le sorgho, le maïs, le haricot et les cultures comme la bananeraie, les maraichères (choux, tomates etc) sans oublier les cultures fruitières à savoir les organgers, les goyaviers, les papayers pourraient y être pratiqués.
- b. Elevage : Le Centre de MAYANGE est reconnu pour son ranch dont l'effectif bovin s'évalue actuellement aux environs de 120 têtes, en plus il y a 48 moutons, 2 chèvres et 2 ânes.

N.B. : Le Centre de MAYANGE a une vocation agro-pastorale qui pourrait lui permettre une auto-suffisance. Si ce dernier venait à exploiter rationnellement ces deux secteurs.

- c. Divers : Sur cette rubrique on peut signaler un moulin à farine, une cantine, une boutique, le système d'achat et de vente avec bénéfice que pratique ce centre pour les produits vivriers (sorgho et maïs)

5. Perspectives d'avenir et mesures concrètes à prendre :

En vue de redynamiser la vie des activités de ce Centre, les mesures ci-après sont envisagées :

a. Formation :

- Le système d'internat qui coûte cher au Centre doit prendre fin avec la sortie du cycle en cours.

b. Constructions : - Le Centre doit réaménager les bâtiments d'élevage

- La réparation du dipping-tank et la construction d'un abreuvoir (tout près du lac CYOHOHA-NORD)

- La réparation générale des bâtiments abîmés.

c. Elevage : Une étude de rentabilisation du ranch du Centre doit être entreprise avec la possibilité de produire du lait.

Le Ministère accordera un matériel vétérinaire et les médicaments pour l'entretien du cheptel.

d. Agriculture : Le Centre doit aménager des champs modèles pour la collectivité en plus il faudra planter des herbes fourragères pour pourvoir à l'alimentation des vaches.

Et surtout dans le cadre du reboisement, le Centre doit entreprendre un effort spécial pour le reboisement d'une partie de son domaine qui longe l'axe NYAMATA-GAKO.

e. Divers :-Le silos du Centre doit reprendre son fonctionnement pour servir tout pour lui-même que pour les jeunes villageois et éventuellement pour la population environnante.

- Concernant la distribution des parcelles au village pour les jeunes qui sortent de la formation, le système d'octroi, après le cycle de formation en cours, fera objet d'une étude par le Ministère et le Bourgmestre de la Commune KANZENZE

- Le projet traction animale sera annexée au ranch par le fait même que les boeufs qui servent à labourer vivent au ranch.

Objet: Demande de personnel.

Révérénd Frère, ~~le~~ Supérieur ~~de~~
de la Congrégation des Frères de l'Instruc-
tion Chrétienne au Rwanda

Révérénd Frère,

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouve-
ment Coopératif, dans son action de formation et d'encadrement tente
depuis quatre ans, un système où sont mis ensemble de façon complémentai-
re, la formation en métier et l'encadrement avec possibilités d'activités
pratiques de production pouvant permettre une certaine autosuffisance du
Centre donné.

C'est ainsi que les Centres de Formation
de la Jeunesse de KARAGO et de MAYANGE ont été mis sur pied avec une
infrastructure suffisante et des terrains d'exploitation permettant
d'atteindre ces objectifs. Malheureusement, le facteur humain pour tenir
la Direction et assurer la Gestion a fait défaut. En effet, malgré la
main d'oeuvre que constituent les jeunes, les moyens d'équipement mis
au Centre de Karago et les moyens pour l'élevage, ce Centre reste
défaillant quant à sa mission. C'est pourquoi le Ministère de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif recourt aux personnes dévouées pour
réaliser ce pari "Formation, Production".

Les religieux étant disponibles et
dévoués de par/ leur ~~conscience~~ ^{vocation} professionnelle, pourraient réaliser cet
objectif avec l'appui moral et religieux qu'ils peuvent dispenser aux
jeunes. Nous avons ~~choisi~~ ^{parmi} spécialement et expressément ~~Frères de~~
l'Instruction Chrétienne parce qu'on connaît ~~leur expérience~~ ^{cette situation} qu'ils ont été
~~manifestée dans le Centre de MAYANGE. Pour le bon fonctionnement du~~
Centre, voici les besoins exprimés.

*Voici les trouver en annexe
la présentation détaillée... de en deux projets
et dans l'attente d'une réponse ^{que j'espère} favorable
Je vous prie*

CENTRE DE MAYANGE

1. Situation du centre (éducation)
2. chef de file. 3. Programme d'action
4. besoins

Besoins en personnel :

Chaque Centre aurait au moins besoin de deux Frères dont un s'occuperait des tâches de la Direction, de l'Administration et la Gestion tandis que le deuxième se chargerait des problèmes d'ordre communautaire et participerait à la formation. Le Rwanda mettrait à la disposition du Centre, d'instructeurs nécessaires et d'un adjoint au Directeur pour permettre d'assurer la relève.

Besoins en matériels :

Les besoins technique et didactique seront à la charge du Gouvernement Rwandais. Les moyens de transport seraient dans la mesure du possible fournis par la congrégation ou un autre organisme de bienfaisance.

Besoins financiers :

A la décision du budget, chaque centre aurait au départ un budget qui tiendrait compte de l'enveloppe accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, bref les centres auraient une même organisation et gestion comme celles existantes dans les centres de GISENYI et de BUTAMWA. En annexe, vous trouverez la situation des Centres de KARAGO et de MAYANGE sur le plan infrastructure et autre patrimoine. Il faut noter que le Ministère doit dans ce cas assurer le logement des religieux. Exceptionnellement pour le cas du Centre de KARAGO, les moyens dans ce sens étant insuffisants, ou non existants, le Gouvernement Rwandais aidé par les Frères de l'Instruction Chrétienne devra mettre sur pied cette infrastructure.

Durée du projet

En espérant que un délai de quatre ans permettrait d'avoir des cadres capables d'assurer la relève, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif devrait pouvoir reprendre les dits centres après ce temps mais avec possibilité de reconduction du terme des membres de la Congrégation au cas où les nationaux ne seraient pas encore mûrs pour tenir la Direction et assumer la gestion du Centre.

Je vous remercie de la franche collaboration.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILLIYIMANA Augustin

Major BEM.-

Centre de Formation de la Jeunesse de MAYANGE

1. Situation du Centre

Le Centre de Formation de la Jeunesse de MAYANGE se situe géographiquement dans la grande région agricole de Bugesera qui est au Sud de la Préfecture de KIGALI. Son domaine occupant une superficie totale de 1440 ha s'étend sur deux communes voisines et plus précisément les communes Gashora et Kanzenze. Toutefois la plus grande partie de ce domaine est exploitée exclusivement au profit direct du centre revient à la commune de Gashora.

Le reste du domaine de ce Centre a été consacré au Village Coopératif dont l'objectif ~~était en substance~~ l'intégration des Jeunes dans les activités de production (surtout agricoles) à l'issue de leur formation au Centre.

2. Objectif

A. Formation professionnelle

Dès sa création, le Centre de Formation de la Jeunesse de Mayange s'était fixé comme objectif, la Formation des Jeunes déscolarisés et non scolarisés en vue de leur permettre ~~d'être casés sur le marché du travail~~ ^{d'insérer activement dans la production} en milieu rural.

Cet effort n'a jamais été abandonné car actuellement le Centre dispense une formation professionnelle diversifiée en sections de menuiserie, de maçonnerie et de couture à côté de l'assimilation des notions de base en Zootechnie et en phytotechnie.

B. Production

Parallèlement à l'activité de la Formation Professionnelle, le Centre poursuit les activités de Production. Ces dernières sont orientées vers la production végétale et animale bien que le Centre exerce également d'autres activités du secteur agricole telles que la commercialisation des produits agricoles, la meunerie etc....

a) Production végétale

Presque toutes les principales cultures vivrières et marachères y donnent des rendements moyennement suffisants. Le Centre pourrait même enregistrer des recettes non négligeables dans cette activité et parvenir ainsi à son autosuffisance si la faible pluviosité de la région (850 mm de pluie par an) qui est parmi les plus basses du pays n'en constituait pas un facteur limitant.

Aussi faut-il souligner l'importance du village coopératif qui est le fruit de la formation professionnelle dans ce domaine de la production végétale.

En effet pour apprécier l'importance de la production végétale de ce Village Coopératif, on peut considérer une surface de 540 hectares qui a été défrichée par les Jeunes et répartie en parcelles pour les exploitations agricoles.

Cela a été réalisé grâce à un fonds de prêt du Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer (SUCCO).

b) Production Animale

Le Centre dispose d'un ranch dont l'effectif bovin s'élève à 120 têtes de bétail de race Sahiwal. L'élevage caprin y est également poursuivi.

L'objectif de ce ranch est de mettre en valeur une partie du domaine colonisée par une végétation de savane herbeuse qui se prête bien justement à la création du ranch.

.../...

Vu que ce ranch n'a pas encore été exploité rationnellement, des efforts devraient être déployés en vue de le rentabiliser en se rapprochant autant que possible de la charge idéale du bétail par hectare dans cette région, faute de quoi, une partie de ce ranch doit être consacrée aux cultures vivrières.

Il y a lieu par ailleurs de préciser que ce ranch ne vise pas la production laitière mais plutôt la production des bovins de boucherie en vue de ne pas perturber la croissance des veaux.

L'annexe N° à ma lettre donne l'ensemble des stratégies à adopter pour la valorisation de ce ranch.

3. Programme d'action

Le Centre de Formation de la Jeunesse de Mayange longtemps géré par le Ministère de la Défense Nationale a été confié récemment au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Les mêmes objectifs seront poursuivis ~~mais cette fois-ci~~ avec une certaine redynamisation surtout dans les domaines de la Gestion et de la production. Certes, la qualité de la formation professionnelle sera autant que possible améliorée mais la production ainsi que la gestion constitueront les priorités de ce programme d'action à long terme.

4. Besoins

a) Besoins en personnel

Coopérants affectés à l'occurrence des frères de l'instruction chrétienne
Chaque Centre aurait au moins besoin de deux Frères dont un s'occuperait des tâches de la Direction, de l'Administration et la Gestion tandis que le deuxième se chargerait des problèmes d'ordre communautaire et participerait à la formation. Le Rwanda mettrait à la disposition du Centre, d'instructeurs nécessaires et d'un adjoint au Directeur pour permettre d'assurer la relève.

b) Besoins en matériels

Les besoins technique et didactique seront à la charge du Gouvernement Rwandais. Les moyens de transport seraient dans la mesure du possible fournis par la congrégation ou un autre organisme de bienfaisance.

c) Besoins financiers

A la décision du budget, ^{le} chaque centre aurait au départ un budget qui tiendrait compte de l'enveloppe accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, bref les centres auraient une même organisation et gestion comme celles existantes dans les centres de GISENYI et de BUTANWA. En annexe, vous trouverez la situation des Centres de KARAGO et de MAYANGE sur la plan infrastructure et autre patrimoine. Il faut noter que le Ministère doit dans ce cas assurer le logement des religieux. ~~Exceptionnellement pour le cas du Centre de KARAGO, les moyens dans ce sens étant insuffisants ou non existants, le Gouvernement Rwandais aidé par les Frères de l'Instruction Chrétienne devra mettre sur cette infrastructure.~~

d) Durée du projet

En espérant qu'un délai de quatre ans permettrait des cadres capables d'assurer la relève, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif devrait pouvoir reprendre lesdits centres après ce temps mais avec possibilité de reconduction du terme des membres de la Congrégation au cas où les nationaux ne seraient pas encore mûrs pour tenir la Direction et assumer la gestion du Centre.

Veillez trouver en annexe la présentation détaillée de ces deux projets et dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, je vous prie de bien vouloir agréer, Révérend Frère, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.